

Procès-Verbal
Conseil d'établissement
27 avril 2021 19h00
Zoom

<u>Personnel scolaire</u>	<u>Parents</u>
Virginie Coiteux (P)	
Sylvie Couturier (A)	Cindy Glazer-Babin (P)
Julie Desjardins (P)	Stéphane Gosselin (P)
Isabelle Dion (P)	Caroline Raymond (P)
Sonia Gauvin (P)	Geneviève Richard (P)
Suzanne Loyer (P)	Maurice Takam (P)
Cynthia St-Amour (P)	Éric Vaillancourt (P)
Manon Therrien (P)	Romain Vanhooren (P)

Direction

Andrée Auger-Lafontaine

Caroline Matte

Public

Marjorie Petit

Invité

Pierre Lanthier

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Vanhooren souhaite la bienvenue à Mme Auger-Lafontaine, nouvelle directrice par intérim, M. Lanthier, conseiller municipal ainsi qu'aux membres de cette assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Puisque Monsieur Lanthier est présent seulement une partie du conseil d'établissement, M. Vanhooren propose de déplacer le point 12 : Projet d'amélioration de la cour d'école et suivis au point 4.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption au procès-verbal du 18 février 2021 et suivis

Adoption du procès-verbal du 18 février 2021.

Clarifications apportées.

Adopté par Mme Raymond

Appuyé par Mme Therrien

4. Aménagement de la cour d'école et suivis

M. Vanhooren mentionne que le projet a été accepté au CSSD. Le dossier a été étudié par l'avocate et nous pouvons lancer les appels d'offres.

En ce qui concerne les paniers de basket, Mme Auger-Lafontaine mentionne que nous avons reçu l'approbation et que la compagnie a été choisie. Nous attendons le plan détaillé et les travaux devraient commencer sous peu.

M. Lanthier souligne que pour que la subvention de l'aménagement de la cour d'école soit acceptée, il est important d'une part que le plan soit déposé au centre des services de la ville de Gatineau et d'autres part, de remplir la condition selon laquelle les jeux soient accessibles en dehors des heures d'école. Le montant de la subvention allouée est d'environ 20 000 \$.

De plus, M. Lanthier rassure les membres du CÉ que malgré le fait qu'il ne se représente pas aux élections municipales, les sous pour le projet de la cour d'école sont protégés puisque le projet a été voté au conseil. Il signera les engagements avant de quitter.

M. Lanthier nous fait part du projet d'aménagement d'un nouveau site de skatepark au parc J-H Maloney. Une consultation publique a eu lieu avec succès, le service de police de la ville de Gatineau était présent. Ce projet a été voté au conseil. Le coût total est de 470 000\$. Il fait mention qu'il injectera une somme de 50 000\$. M. Lanthier souligne également que pour contrer les évènements qui se passent présentement au parc, il vise sur l'occupation de celui-ci. Il y aura plusieurs structures de jeux, il y aura de la diversité dont un terrain de pickleball. Ceci amènera la présence de plus d'adultes et fera une grande différence selon M. Lanthier.

Les arbres qui sont près de la boite électrique seront enlevés afin d'éviter les rassemblements de jeunes à cet endroit. En ce qui concerne la lumière du

stationnement, Mme Auger-Lafontaine vérifiera auprès de la police de Gatineau afin de déterminer les meilleures options quant à savoir si nous devons fermer plus tôt ou plus tard la lumière.

M. Vanhooren demande si Mme Auger-Lafontaine a eu un retour concernant le rapatriement des élèves dans le quartier puisque nous sommes en baisse de clientèle à l'école. Mme Auger-Lafontaine fait part qu'elle n'a pas eu de retour à ce sujet.

5. Choix du libraire pour 2021-2022

Le libraire COOPSCO détient les meilleurs prix.

M. Vanhooren rappelle qu'il est important de mentionner aux parents que le choix du libraire est une suggestion et qu'ils ont la possibilité d'aller acheter les livres à un autre endroit.

La vente de livres ne pourra peut-être pas avoir lieu à l'école étant donné la pandémie. Les parents devront se rendre à la librairie.

M. Vanhooren propose COOPSCO comme choix du libraire.

Appuyé par Mme Therrien

6. Répartition des matières pour 2021-2022 (L.I.P. art.86)

Statuquo

Proposé par Mme Gauvin

Appuyé par Mme Therrien

7. Choix du traiteur pour 2021-2022

Le point sera reporté au prochain conseil d'établissement.

Nous avons seulement reçu une soumission d'un traiteur.

Il y a divergence d'opinions concernant le traiteur actuel « Les bons petits plats » par rapport aux menus, portions et sur la qualité des mets.

Il a été rappelé que le traiteur est un service offert et que les parents ont le choix de l'utiliser ou non.

8. Activités socioculturelles, éducatives et sportives (L.I.P. art.87)

La petite valise Théâtre devait présenter une pièce le 5 mai prochain aux élèves du préscolaire en présentiel. Puisque la situation actuelle ne le permet pas et qu'elle ne peut avoir lieu en virtuel, cette activité a été annulée. Si cela est possible, elle sera reportée ultérieurement.

Aucune activité à faire approuver.

9. Orientation micro-ondes pour 2021-2022

Depuis le début de la pandémie, les micro-ondes ne sont plus utilisés. Mmes Desjardins et Couturier désirent poursuivre ainsi pour la prochaine année. Les dîners se déroulent bien de cette façon, c'est plus rapide et il n'y a pas de contamination des plats.

M. Gosselin relève que si l'école veut offrir à nouveau le service du micro-ondes, il faudrait en acheter d'autres puisqu'il y en a qui sont défectueux. Cela occasionnerait des dépenses.

Mme Richard mentionne qu'il est difficile de prendre une décision actuellement à cause de la COVID et propose de relancer le débat après la pandémie.

Adopté à la majorité

10. Consultation – règlement 56-34-02 « Fonctionnement du fonds à destination spéciale »

Document reçu par courriel.

Résolution pour fonds à destination spéciale sera votée en juin.

11. Retour sur les capsules vidéos concernant le conseil d'établissement

M. Vanhooren soumet aux membres du conseil d'établissement une évaluation des capsules vidéos 1 à 4 sur l'application Kahoot. Retour sur l'évaluation.

À visionner pour le prochain conseil d'établissement les capsules 5-6-7 avec les fiches thématiques 3 et 4.

12. Parole au public

Aucune communication

13. Suivis COVID-19

On poursuit l'école à la maison jusqu'au 9 mai.

Mme Auger-Lafontaine mentionne qu'il y a de plus en plus d'élèves inscrits au SDGU.

Puisque l'école doit offrir le soutien pédagogique aux élèves qui fréquentent le SDGU, l'implication des TES à ce service est nécessaire. Malheureusement, ceci entraîne une coupure de service pour le suivi de certains élèves relève Mme Raymond. Mme Auger-Lafontaine mentionne qu'on doit respecter le ratio et que nous n'avons pas le choix de faire ainsi.

14. Publicités école

Dernièrement, nous avons reçu de la publicité privée par courriel. Antérieurement, il avait été convenu que les seules publicités reçues seraient celles de l'école et de la ville de Gatineau et ce, afin d'éviter un volume important de publicités dans les courriels. M. Vanhooren se questionne à savoir si l'école a le pouvoir de dire non à ces publicités. Mme Auger-Lafontaine va vérifier auprès du CSSD. Il a été proposé par M. Vanhooren et Mme Richard de condenser toutes les publicités privées reçues et d'en faire un communiqué que les parents pourraient consulter sur le site web. M. Vanhooren va discuter du sujet au comité de parents.

15. Communications

a) Président

M. Vanhooren félicite les enseignants pour leur travail à distance ainsi que l'équipe du SDGU de l'école.

b) Représentante du personnel enseignant

- Préscolaire : Ensemble nous cherchons à travailler en cohésion, on se consulte pour offrir des activités riches. Nous partageons notre travail, les bons coups. On améliore la qualité de l'enseignement en ligne. Nous sommes impressionnées du nombre de parents qui branchent leurs enfants.
- 1^{er} cycle : On travaille ensemble. Bonne collaboration des parents. L'activité Vie de bestiole sera reportée dès le retour à l'école.
- 2^e cycle : Présentation virtuelle de Simon Boulerice, auteur, aux élèves de 2^ecycle et de la classe de langage. Belle présentation M.Boulerice est très généreux, bonne collaboration. L'enseignement virtuel se passe très bien, on partage les bons coups, on s'entraide. Bonne collaboration des parents.

- 3^e cycle : On travaille en collaboration, la culture hydroponique va bien, les plants sont prêts à être transplantés. Mme Therrien demande si elle peut vendre les plants. Mme Therrien ramasse des fonds pour son projet hydroponique au coût total de 8750\$. Dons reçus 3000\$ du CSSD et 250\$ du député S. MacKinnon. La vente des plants est acceptée à l'unanimité.

c) Représentante du personnel professionnel

On fait de notre mieux, nous devons nous réinventer. C'est difficile car nous n'avons pas de matériel à manipuler.

d) Représentante du personnel de soutien

Les intervenants poursuivent leurs suivis en ligne avec leurs élèves. Les TES sont également assignées au SDGU pour le soutien pédagogique. En collaboration avec les éducatrices du SDGU, nous aidons les élèves à se brancher et à ce qu'ils demeurent attentifs. Nous voyons à ce que tout se passe sans trop de difficultés. Ce n'est pas toujours évident pour le personnel qui n'est pas familier avec les applications Teams ou Zoom. Beaucoup d'entraide entre les TES et les éducatrices.

e) Représentante du personnel du service de garde

Mme Desjardins souligne que l'équipe travaille fort et se soutien.

f) Représentant de l' O.P.P.

La dernière activité fut un échec. Activité similaire reportée à l'automne. Il y a eu un grand ménage au parc pour souligner le jour de la terre. L'O.P.P a encouragé les familles à participer.

L'O.P.P. de l'école De l'Escalade a été nommé O.P.P. de l'année. Elle s'est démarquée par le nombre d'activités organisées.

g) Représentant au comité de parents

Lors de la rencontre du comité, nous avons travaillé sur les contributions financières des parents.

Le CSSD a fait une présentation sur le suivi des résultats des élèves.

h) Direction

Mme Auger-Lafontaine mentionne que l'équipe fait un travail colossal, elle trouve malheureux de ne pas pouvoir rencontrer l'équipe en présentiel. Elle remercie tout le monde pour leur travail.

16. Informations diverses

Aucune communication

17. Fin de la réunion

Levée de l'assemblée 21h08

Proposé par Mme Gauvin

Appuyé par Mme St-Amour